	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 19.12.2016
	Date d'impression: 01.06.2017
	Numéro de la FDS: 000000221054
Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE	Version: 3.0
807833	

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Maxlife™ MTF GL4 75W90
MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour engrenages et lubrification.

<p>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p> <p>SDS@valvoline.com</p>	<p>1.4 Numéro d'appel d'urgence 00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48</p> <p>Informations sur le produit +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p>
--	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger	: H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	: P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

P103

Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention:

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Élimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage supplémentaire:

EUH208 Contient Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers**Conseil supplémentaire**

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement	72623-87-1 276-738-4 01-2119474889-13-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 60,00 - < 70,00
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8 265-158-7 01-2119487077-29-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 5,00 - < 10,00
Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate		Acute Tox.4; H302 Eye Dam.1; H318 Skin Sens.1B; H317 Aquatic Chronic2; H411	>= 0,50 - < 1,00
(Z)-octadec-9- enylamine	112-90-3 204-015-5	Acute Tox.4; H302 Skin Corr.1B; H314 STOT SE3; H335 STOT RE2; H373 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1;	>= 0,10 - < 0,25


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

H410

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires. Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
troubles de l'estomac ou des intestins
(nausées, vomissements, diarrhée)
irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
- Risques : Une aspiration aiguë de grandes quantités de produit chargé d'huile peut provoquer une grave pneumonie par aspiration. Les patients qui aspirent ces huiles devraient être suivis pour surveiller le développement de séquelles à long terme. Une aspiration répétée de petites quantités d'huile minérale peut donner lieu à une inflammation chronique des poumons (c'est-à-dire, pneumonie lipidique), qui peut progresser en une fibrose pulmonaire. Les symptômes sont souvent subtils et les changements radiologiques semblent pires que les anomalies cliniques. Occasionnellement, une toux persistante, une irritation des voies respiratoires supérieures, un essoufflement en cas d'effort, une fièvre et des expectorations


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

hémoptiques se produisent. Il est peu probable qu'une exposition par inhalation à des aérosols d'huile en dessous des limites actuelles d'exposition professionnelle provoquent des anomalies pulmonaires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
 Eau pulvérisée
 Mousse
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
 Hydrocarbures

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
 Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
 Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Chaussures de sécurité

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

Couleur	:	ambre
Odeur	:	huileux
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
point d'écoulement	:	< -42 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible Donnée non disponible
Point d'éclair	:	214 °C Méthode: Creuset fermé Cleveland
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,877 gcm3
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 000000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

Viscosité
 Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 98 mm²/s (40 °C)

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

 Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
 Hydrocarbures

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1 Informations sur les effets toxicologiques

 Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
 Contact avec la peau
 Contact avec les Yeux
 L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg**Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): > 5,58 mg/l**
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: **poussières/brouillard**
Evaluation: **Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.**
Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.**Toxicité aiguë par voie cutanée : **DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg**
Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.****Composants:**

Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate

Toxicité aiguë par voie orale :
Evaluation: **Le composant / mélange est classé dans la toxicité orale aiguë, catégorie 4.****Composants:**

(Z)-octadec-9-enylamine

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): 1.950 mg/kg**
Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.****Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Espèce: **Lapin**Résultat: **Pas d'irritation de la peau**

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Résultat: **Légère irritation passagère**

(Z)-octadec-9-enylamine

Résultat: **Corrosif pour la peau****Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Espèce: **Lapin**Résultat: **Pas d'irritation des yeux**

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Résultat: **Légère irritation passagère**


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate

Résultat: **Corrosif**

(Z)-octadec-9-enylamine

Résultat: **Corrosif**
Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Type de Test: **Test de Buehler**Espèce: **Cochon d'Inde**Evaluation: **Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.**

Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate

Evaluation: **Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.**
Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

(Z)-octadec-9-enylamine

Organes cibles: **Système gastro-intestinal, Foie, Système immunitaire**Evaluation: **La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.**
Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(Z)-octadec-9-enylamine

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Information supplémentaire
Produit:


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

 Toxicité pour les poissons : **LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l**

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: **Essai en statique**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE ligne directrice 203**Remarques: **Aucune toxicité à la limite de solubilité**
 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l**

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: **Essai en statique**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE Ligne directrice 202**
 Toxicité pour les algues : **NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l**
Point final: **Inhibition de la croissance**

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: **Essai en statique**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE Ligne directrice 201**
 Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : **NOELR: Calculés >= 1.000 mg/l**

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: **Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)**
 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : **NOEL: 10 mg/l**

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: **Daphnia (Daphnie)**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE Ligne directrice 211**

Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate

Évaluation Ecotoxicologique

 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques.**

 Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

milieu aquatique

néfastes à long terme.

(Z)-octadec-9-enylamine

 Toxicité pour les poissons : **CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,11 mg/l**
 Durée d'exposition: **96 h**

 Toxicité pour la daphnie et
 les autres invertébrés
 aquatiques : **CE50 (Daphnia magna): 0,011 mg/l**
 Durée d'exposition: **48 h**

 Toxicité pour les algues : **CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,083 mg/l**
 Durée d'exposition: **72 h**
 Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,01 mg/l
 Durée d'exposition: **96 h**

 Facteur M (Toxicité aiguë
 pour le milieu aquatique) : **10**

 Facteur M (Toxicité
 chronique pour le milieu
 aquatique) : **10**
12.2 Persistance et dégradabilité
Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

 Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**
 Biodégradation: **2 - 4 %**
 Durée d'exposition: **28 jr**
 Méthode: **OCDE Ligne directrice 301 B**

(Z)-octadec-9-enylamine

 Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**
 Biodégradation: **44 %**
 Durée d'exposition: **28 jr**
12.3 Potentiel de bioaccumulation
Composants:

(Z)-octadec-9-enylamine

 Bioaccumulation : Espèce: **Poisson**
 Facteur de bioconcentration (FBC): **> 500**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 000000221054

Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

Coefficient de partage: n- : log Pow: **Estimé > 4**
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans
supplémentaire l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu
professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours
d'eau ou le sol.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site
agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage
ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Marchandise non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Marchandise non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG): Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Marchandise non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG): Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage
ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Marchandise non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG): Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement
ADR: Non applicable

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Non applicable

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Non applicable

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG): Non applicable

RID: Non applicable


14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de navire: non applicable

Codes de danger: non applicable

		Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 19.12.2016
		Date d'impression: 01.06.2017
		Numéro de la FDS: 00000221054
Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE		Version: 3.0
807833		

Catégorie de polluants: non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

ENCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Information supplémentaire


Date de révision: 19.12.2016

Procédure de classification:

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	Méthode de calcul
------	--	-------------------

Texte complet pour phrase H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

		Page: 17
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 19.12.2016
		Date d'impression: 01.06.2017
		Numéro de la FDS: 00000221054
Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE		Version: 3.0
807833		

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)
IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)
CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).
CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)
CExx : Concentration Effective de xx
FG : Qualité alimentaire (Food Grade)
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)
H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)
IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).
IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)
ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)
Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)
IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)
ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)
DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)
logPow : coefficient de partage octanol-eau
N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)
VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)
PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique
PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 19.12.2016

Date d'impression: 01.06.2017

Numéro de la FDS: 00000221054

 Maxlife™ MTF GL4 75W90 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE
 SYNTHÉTIQUE

Version: 3.0

807833

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas
 ADN : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin
 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
 CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
 CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
 CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
 DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
 EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
 ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
 REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
 RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
 Phrase R : Phrase de risque
 Phrase S : Phrase de sécurité
 WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne